

Chers parents, familles et professionnels de l'enfance,

Vous avez entre les mains le Guide d'accueil du Département municipal Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité.

En 2024, nous avons créé un grand Département dédié aux enfants, aux parents, aux familles et aux professionnels de la petite enfance. L'objectif de la municipalité était de mettre en place un **Département qui répond aux attentes de chaque enfant selon ses spécificités**. Le service public doit s'adapter aux besoins du public et non l'inverse.

Nous avons aujourd'hui un Département **inclusif, adapté, accueillant, bienveillant, ouvert à tous les enfants et les jeunes** quels qu'ils soient.

Avec le groupe de paroles **Ta main dans la mienne**, nous accueillons les familles d'enfants différents pour un moment de répit et de partage.

Nous avons également récemment créé un **Comité animations jeunes ouvert aux 15 – 22 ans** afin que des jeunes proposent et organisent des animations destinées aux personnes de leur âge et financées par la Ville.

Le Département municipal Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité, composé de professionnels de l'enfance et de la jeunesse, est extrêmement actif.

Ce guide a pour objectif de vous fournir l'ensemble des informations nécessaires concernant les services municipaux dédiés à la petite enfance, à la jeunesse, aux affaires scolaires et à la parentalité.

Le Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité de Saint-Amand-Montrond vous est entièrement dédié.

Le Maire,

Emmanuel Riotte

Les enfants et les familles au cœur des actions du Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité

Le Département municipal Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité regroupe **quatorze structures** répartis sur quatre sites. Un Relais Petite enfance, une halte-garderie, deux structures multi-accueil, un accueil de loisirs sans hébergement, des guichets uniques d'accueil et de paiement, un service dédié aux affaires scolaires, deux sites de restauration scolaires, des garderies périscolaires, un centre d'éducation routière municipal sont à disposition des enfants, des familles et des assistantes maternelles.

Ces structures répondent toutes au même projet social et éducatif tourné vers **l'égalité des chances et l'inclusion de tout enfant quelle que soit sa situation**. L'ensemble de ces services est engagé en santé environnementale et font partie du réseau Eco-crèche.

Le Projet Social et Educatif Petite Enfance - Enfance - Jeunesse définit les valeurs portées par la Ville en matière d'accueil et de services apportés et proposés aux **enfants âgés de 0 à 17 ans ainsi qu'à leurs familles**.

Le Projet Social et Educatif Petite Enfance - Enfance - Jeunesse s'inscrit dans le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et s'appuie sur la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant. Il permet de déployer ces valeurs en projets et actions concrètes au sein des services du Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité.

Les priorités éducatives de la Ville de Saint-Amand-Montrond sont de **répondre aux attentes de toutes les familles**, quels que soient leurs besoins et leurs situations, d'accompagner les parents dans la construction et la réalisation du projet de vie de leur enfant et de partager avec eux les atouts du territoire.

Pour contribuer à l'épanouissement et à la socialisation de ce jeune public, les professionnels du Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité interviennent dans les structures d'accueil collectif petite enfance, périscolaires et extrascolaires.

Ils orientent leurs actions sur :

» La recherche de l'égalité des chances et la réduction des inégalités sociales

L'enfant est au coeur des orientations politiques de la Ville qui organise son accueil. Tout enfant doit pouvoir être accueilli quelle que soit sa situation ou celle de sa famille. L'organisation des modes d'accueil proposés, qu'ils soient individuels ou collectifs, doivent permettre aux familles de concilier leur vie familiale, sociale et professionnelle.

» L'inclusion du plus grand nombre et notamment des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

Les enfants à besoins spécifiques, parce qu'ils sont en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique, peuvent être accueillis avec leur singularité en structure collective. Les aménagements nécessaires à leur accueil sont pris en compte et déterminés avec les parents, conjointement avec les professionnels du Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité.

» La santé environnementale sur ses aspects chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques

La Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant rappelle dans ses Articles 6 et 8 que l'enfant a besoin d'avoir un contact réel avec la nature et d'évoluer dans un environnement beau et sain pour favoriser son développement. Les structures d'accueil collectives oeuvrent en ce sens par :

- le développement des activités et des projets dans les jardins et espaces extérieurs,
- le développement des activités motrices et sportives,
- l'utilisation de produits issus des circuits courts et de l'agriculture biologique dans les menus,
- l'intégration au réseau éco-crèche,
- l'utilisation de produits écocertifiés ou naturels.

» Les richesses du territoire

Les projets et actions proposés par les différents services du Département Petite Enfance - Jeunesse - Scolaire - Parentalité facilitent l'accès :

- à l'art et à la culture sous ses différentes formes,
- aux richesses du patrimoine naturel et patrimonial de la Ville et de ses territoires,
- à la préservation de l'environnement.

» Les valeurs du « vivre ensemble » sur un territoire partagé par l'entraide, la solidarité, le respect, la tolérance et la découverte

Cette conception globale du « vivre ensemble » reconnaît la place de chacun (parents, professionnels et intervenants spécialisés) avec son rôle socialisant auprès de l'enfant, que ce soit dans la sphère familiale, sociale ou environnementale à travers des actions concrètes dans :

- le développement du sens civique,
- l'inclusion du handicap,
- le respect de chacun dans la sphère relationnelle, environnementale, publique et matérielle,
- les passerelles entre les structures petite enfance et le centre de loisirs,
- les temps en intergénérationnel.

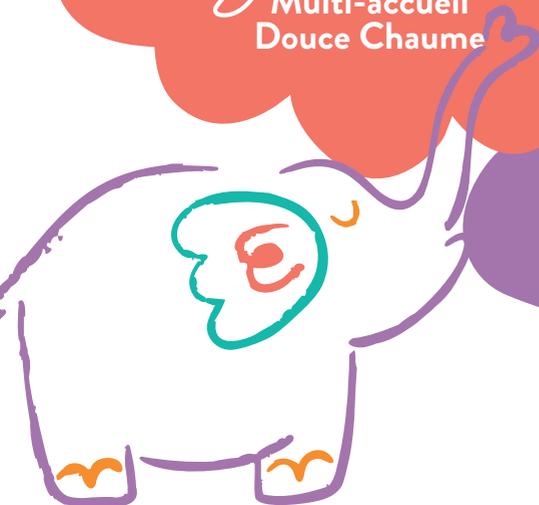
Sommaire

- Affaires Scolaires
- Accueil périscolaire
matin-midi-soir
- Restauration Scolaire
- Centre de loisirs
L'île Ô loisirs

- Guichet unique
- Guichet unique
de paiement

- Relais petite enfance
- Halte-garderie du Vernet
- Multi-accueil
docteur Jacques Barry
- Multi-accueil
Douce Chaume

- Chant prénatal
- Bébés lecteurs
- Instants en famille
- Ta main dans la mienne
- Centre d'éducation
routière municipal



* Relais petite enfance

➤ MISSIONS ?

Accueil et écoute des parents ou futurs parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance

○ VOUS ÊTES PARENT ?

- Informations sur les **modes d'accueil** individuels ou collectifs
- Information générale en matière de **droit du travail** et **orientation des parents** ou futurs parents vers des interlocuteurs spécialisés
- Sensibilisation des parents ou futurs parents sur leur **rôle d'employeur** et sur les **obligations et les droits** qui en découlent

○ VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL ?

- Information des professionnels de l'enfance sur l'**accueil individuel** des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- **Soutien et accompagnement** des assistants maternels dans leur pratique quotidienne
- **Aide administrative et juridique** des assistants maternels
- Organisation de **rencontres entre parents ou professionnels** de l'enfance
- Organisation d'**ateliers de jeux gratuits** pour les assistants maternels et les enfants qu'ils ont en garde, participation aux animations proposées par la Maison de la Petite Enfance autour du livre, de la psychomotricité, Journée de l'enfance...

○ VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL ?

- Informations sur les **modalités de l'agrément**

➤ QUAND ?

Sur rendez-vous : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin

Sur rendez-vous : mercredi et vendredi après-midi

Accueil libre : lundi, mardi et jeudi après-midi

Ateliers : lundi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 11 h 15
(hors vacances scolaires)

➤ OÙ ?

Maison de la Petite Enfance
8 rue Victor Hugo
18200 Saint-Amand-Montrond

➤ CONTACTS ?

☎ 02 48 96 90 98

✉ rpe@ville-saint-amand-montrond.fr

* Halte-garderie du Vernet

➤ MISSIONS ?

- Mode d'accueil **ponctuel**
- Ouvert pour **12 enfants maximum âgés de 10 semaines à 6 ans**

➤ ENCADREMENT ?

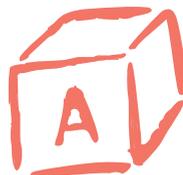
1 éducatrice de jeunes enfants, **1 auxiliaire de puériculture** et **2 assistantes d'accueil**

➤ QUAND ?

Lundi au vendredi : 7 h 45 - 12 h 30 et 13 h 15 - 18 h

➤ OÙ ?

8 rue Victor Hugo, 18200 Saint-Amand-Montrond



➤ COMMENT ?

Les **inscriptions** se font **directement dans la structure**.

L'**achat des heures d'accueil** se fait au **Guichet Unique**. Le tarif dépend des tarifs plancher et plafond fournis par la Caisse nationale d'allocations familiales au début de chaque année. Ces tarifs dépendent des revenus des familles et du nombre d'enfants dans la famille. Une majoration de 15 % du tarif est appliquée aux familles résidant dans une commune de la Communauté de communes (CDC) Coeur de France et de 25 % aux familles résidant en dehors de la CDC Coeur de France.

➤ CONTACTS ?

 02 48 96 12 17

 garderie.vernet@ville-saint-amand-montrond.fr

* Multi-accueil docteur Jacques Barry

➤ MISSIONS ?

- Mode d'accueil régulier et occasionnel en fonction des besoins, sous contrat
- Capacité d'accueil pour **15 enfants** âgés de **10 semaines à 4 ans** :
 - 10 places pour les enfants âgés de 10 semaines à 2 ans
 - 5 places pour les enfants de plus de 2 ans
- L'équipe propose des **activités et des animations variées** et adaptées à chaque âge
- Le multi-accueil participe à des activités communes avec les autres structures Petite Enfance.

➤ ENCADREMENT ?

1 **éducatrice** de jeunes enfants - responsable, **2 auxiliaires de puériculture**, **2 assistantes d'accueil** petite enfance et 1 **agent en charge de la restauration et de la lingerie**

➤ QUAND ?

Lundi au vendredi : 7 h 30 - 18 h 30

➤ OÙ ?

4 rue Victor Hugo, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ COMMENT ?

Pour un accueil régulier, l'inscription se fait **dès le 3^{ème} mois de grossesse** auprès de la Maison de la Petite Enfance et est étudiée selon les places disponibles. Pour un accueil ponctuel, elle se fait directement auprès de la structure.

Le tarif horaire, calculé selon les revenus et les barèmes de la CAF, est majoré de 15 % pour les familles de la Communauté de communes Cœur de France et de 25 % pour celles hors territoire. La facturation mensuelle est à régler au Guichet Unique.

➤ CONTACTS ?

☎ 02 48 96 92 68

✉ ma.jacques-barry@ville-saint-amand-montrond.fr

Multi-accueil Douce Chaume

➤ MISSIONS ?

- Mode d'accueil régulier et occasionnel en fonction des besoins, sous contrat
- Capacité d'accueil pour **20 enfants** âgés de **10 semaines à 6 ans**
- L'équipe propose des **activités et des animations variées** et adaptées à chaque âge
- Le multi-accueil participe à des activités communes avec les autres structures Petite Enfance.

➤ ENCADREMENT ?

1 éducatrice de jeunes enfants - responsable de la structure, **1 auxiliaire de puériculture** - responsable adjointe, **2 auxiliaires de puériculture**, **3 assistants d'accueil** petite enfance et **1 agent en charge de la restauration**

➤ QUAND ?

Lundi au vendredi : 7 h 30 - 18 h 30

➤ OÙ ?

13 rue Roger Pearon, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ COMMENT ?

Pour un accueil régulier, l'inscription se fait **dès le 3^{ème} mois de grossesse** auprès de la Maison de la Petite Enfance et est étudiée selon les places disponibles. Pour un accueil ponctuel, elle se fait directement auprès de la structure.

Le tarif horaire, calculé selon les revenus et les barèmes de la CAF, est majoré de 15 % pour les familles de la Communauté de communes Cœur de France et de 25 % pour celles hors territoire. La facturation mensuelle est à régler au Guichet Unique.

➤ CONTACTS ?



02 48 63 54 66



ma.douce-chaume@ville-saint-amand-montrond.fr

Affaires scolaires

MISSIONS ?

- Inscriptions scolaires
- Lien entre les écoles et la Ville
- Organisation et fonctionnement des écoles
- Restauration scolaire

QUAND ?

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 17 h ou **sur rendez-vous**

OÙ ?

Maison des familles et des loisirs
700 avenue Jean Giraudoux 18200 Saint-Amand-Montrond

COMMENT ?

Documents requis pour inscrire un enfant à l'école : copie du livret de famille, justificatif de domicile (-3 mois), assurance scolaire ou attestation de responsabilité civile, copie des vaccinations obligatoires, attestation CAF avec quotient familial, certificat de radiation (si déménagement).

Dossier d'inscription à télécharger sur www.ville-saint-amand-montrond.fr ou à retirer à la Maison des Familles et des Loisirs. À remettre complet à la Maison des Familles et des Loisirs. Pour une nouvelle inscription, remise du certificat d'inscription à la remise du dossier.

Rencontre avec l'établissement : les parents pourront être reçus par les directeurs des écoles à une date affichée dans chaque établissement. Ils devront présenter le certificat d'inscription, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant (ou certificat de vaccination).

CONTACTS ?

 02 48 96 91 71

 maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

ÉCOLES ?

Carte scolaire sur le site Internet de la Ville
(www.ville-saint-amand-montrond.fr)

Ecole maternelle Mallard : 02 48 96 02 43

Ecole maternelle des Buissonnets : 02 48 82 11 23

Ecole primaire du Vernet : 02 48 96 57 05

Ecole élémentaire Marceau : 02 48 96 24 08

Ecole élémentaire des Buissonnets : 02 48 82 10 03

Restauration scolaire

➤ MISSIONS ?

- Accueil quotidien ou occasionnel des écoliers à **partir de 3 ans**
- Deux sites de restauration scolaire :
 - Mallard (écoles Mallard et Marceau) : 42 places en maternelle, 80 en élémentaire.
 - Buissonnets (écoles Buissonnets et Vernet) : 35 places en maternelle, 90 en élémentaire.
- Menus affichés dans les écoles, à la Maison des familles et des loisirs et sur le site Internet de la Ville (www.ville-saint-amand-montrond.fr)
- Règlement de fonctionnement des cantines disponible sur le site de la Ville.

➤ COMBIEN ?

- Pour les **enfants de Saint-Amand-Montrond en maternelle**, le repas est facturé au **tarif minimum**.
- Pour les élèves du **CP au CM2**, le tarif est calculé selon le **quotient familial de la CAF**.
- Documents à fournir : photocopie du relevé CAF (ou avis d'imposition pour les non-bénéficiaires), livret de famille et justificatif de domicile.

➤ QUAND ?

Inscription obligatoire au moins 4 jours à l'avance au Guichet unique de paiement

Lundi/mardi/jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 13 h 30

➤ OÙ ?

Inscription au Guichet unique de paiement

700 avenue Jean Giraudoux, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ CONTACTS ?

 02 48 82 10 37

 guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

Accueil périscolaire matin - midi - soir

➤ MISSIONS ?

- Accueil proposé par la Ville de Saint-Amand-Montrond autour des temps scolaires
- **Lieu de convivialité et de socialisation** permettant aux enfants de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes que ceux qu'ils peuvent fréquenter dans la journée
- **Situations d'apprentissage** en lien avec le Projet Educatif et Social Petite enfance – Enfance – Jeunesse de la Ville
- Réponse aux besoins des familles, en donnant la possibilité d'accueillir les enfants avant et après l'école et durant la pause méridienne
- Espace dans lequel les enfants peuvent évoluer sur un rythme moins imposé.
- **Lieu d'initiatives et de découvertes** où chacun peut pratiquer des activités, rêver, lire, dessiner, participer à un jeu
- **Temps éducatifs** à part entière

➤ LIEUX D'ACCUEIL ?

- École élémentaire des Buissonnets pour les enfants de maternelle et d'élémentaire des Buissonnets
- École élémentaire Marceau pour les enfants de la maternelle Mallard et l'élémentaire Marceau
- Maison des familles et des loisirs pour les écoliers de la primaire du Vernet

➤ QUAND ET POUR COMBIEN D'ENFANTS ?

Elémentaire et maternelle des Buissonnets pour 32 enfants

- **Accueil matin** : 7 h 15 – 8 h 45
- **Accueil midi** : 11 h 45 – 12 h 30
- **Accueil soir** : 16 h 45 – 18 h 30

Elémentaire Marceau pour 40 enfants au total avec Mallard

- **Accueil matin** : 7 h 15 – 8 h 35
- **Accueil midi** : 12 h 00 – 12 h 30
- **Accueil soir** : 16 h 45 – 18 h 30

* Accueil périscolaire matin - midi - soir

Maternelle Mallard pour 40 enfants au total avec Marceau

- **Accueil matin** : 7 h 15 – 8 h 35 à l'école Marceau
- **Accueil midi** : 11 h 45 – 12 h 30 à l'école Mallard
- **Accueil soir** : 16 h 45 – 18 h 30 à l'école Marceau

Ecole primaire (élémentaire et maternelle) Vernet pour 16 enfants

- **Accueil matin** : 7 h 15 – 8 h 45
- **Accueil soir** : 16 h 45 - 18 h 30

➤ ENCADREMENT ?

10 agents répartis sur les accueils périscolaires

➤ COMMENT ?

Inscription **obligatoire** auprès du **Guichet Unique**

➤ OÙ ?

Accueil périscolaire dans les écoles

Inscriptions au Guichet unique de paiement
700 avenue Jean Giraudoux
18200 Saint-Amand-Montrond



➤ CONTACTS ?

- ☎ APS Buissonnets : 02 48 82 10 03
- ☎ APS Marceau et Mallard : 02 48 96 87 78
- ☎ APS Vernet : 02 48 82 11 12
- ☎ Inscriptions : 02 48 82 10 37
- ✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

Centre de loisirs L'île Ô loisirs

➤ MISSIONS ?

- **Mode de garde et lieu de loisirs et d'activités** pour les enfants de 3 à 17 ans
- **Lieu de convivialité et de socialisation** dans lequel les enfants rencontrent d'autres enfants et d'autres adultes que ceux qu'ils peuvent fréquenter dans la journée
- **Situations d'apprentissage** en lien avec le Projet Educatif et Social Petite enfance – Enfance – Jeunesse
- **Accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires**
- **Lieu d'initiative et de découverte**
- Capacité d'accueil de 16 enfants âgés de 3 à 5 ans et de 32 enfants âgés de 6 à 13 ans et de 12 jeunes de 14 à 17 ans
- Les enfants sont accueillis en ½ journée ou en journée, avec ou sans repas
- Plusieurs **salles d'activité**
- Jeux d'initiation, activités manuelles et créatives, jeux de groupes, espace détente : au choix des enfants

➤ ENCADREMENT ?

10 animateurs diplômés

➤ QUAND ?

- **Mercredis et durant toutes les vacances scolaires** : 7 h 15 - 18 h 30
- Le centre de loisirs est **fermé la première semaine d'août**, pour la période dite « pont de l'Ascension ».

➤ OÙ ?

Maison des Familles et des Loisirs
700 avenue Jean Giraudoux, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ CONTACTS ?

 02 48 82 11 11

 maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

Centre d'éducation routière municipale

La Ville de Saint-Amand-Montrond a été la deuxième de France à créer une piste d'éducation routière. Cette piste, entièrement réhabilitée en 2022, est ouverte aux écoles de la ville et des communes des alentours ainsi qu'à des associations et des instituts en faisant la demande.

➔ MISSIONS ?

- Former aux **règles de la circulation** à pied, à vélo et en voiture
- Accueillir des écoliers, des jeunes, des adultes, des seniors et des personnes en situation de handicap
- Enseigner les déplacements à pied et à vélo sur une piste spécifique de sécurité routière équipée de panneaux de signalisation, de ronds-points, d'intersections...
- Organiser ponctuellement des initiations à la conduite

➔ ENCADREMENT ?

1 moniteur de sécurité routière

➔ QUAND ?

Sur réservations auprès du service

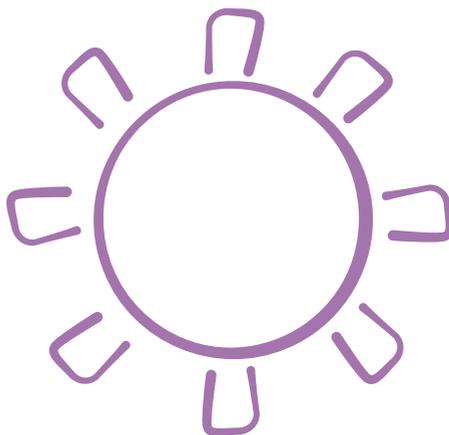
➔ OÙ ?

Avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond

➔ CONTACTS ?

 06 21 07 53 70

 cerm@ville-saint-amand-montrond.fr



* Chant prénatal

➤ MISSIONS ?

- Proposer à des **futures mamans** de participer à des **séances de chant avant la naissance de leur enfant**

➤ ENCADREMENT ?

1 musicienne certifiée de l'école internationale de chant prénatal

➤ QUAND ?

Jedi : 15 h - 16 h à la Maison de la Petite Enfance

Jedi : 18 h - 19 h à l'École Municipale de musique

➤ CONTACTS ?

☎ 02 48 96 43 78

✉ ecole.musique@ville-saint-amand-montrond.fr



* Bébés lecteurs

➤ MISSIONS ?

- Faire découvrir et s'appropriier le livre aux tout-petits **dès le 8^{ème} mois de grossesse de la maman aux 3 ans de l'enfant**
- Proposer un **moment de partage** entre enfants et parents
- Aider les parents à choisir un livre adapté à leur enfant et prendre plaisir à partager avec leur enfant autour de la lecture
- Apprendre aux parents à s'installer lors de cette activité avec leur enfant
- Faire la promotion de la lecture auprès des enfants et de leurs familles

➤ ENCADREMENT ?

1 animateur de bibliothèque et **1 ou 2 éducatrices** de jeunes enfants (selon les lieux et les disponibilités)

➤ QUAND ?

1^{er} mardi du mois à la bibliothèque municipale : 10 h – 12 h

3^{ème} mardi du mois à la Maison de la Petite Enfance : 14 h – 16 h 30

➤ COMBIEN ?

Gratuit

➤ OÙ ?

Maison de la Petite enfance
8 rue Victor Hugo

Bibliothèque municipale Isabel Godin
31 Cours Manuel

➤ CONTACTS ?

☎ 02 48 96 90 98

✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

☎ 02 48 96 74 97

✉ bibliotheque@ville-saint-amand-montrond.fr

Instants en famille

➤ MISSIONS ?

- Proposer un temps de rencontre autour de jeux, d'activités de motricité et de sorties
- Accueillir les enfants de 0 à 6 ans (âge selon l'activité) accompagnés d'un parent ou grand-parent dans le cadre d'une activité
- Proposer des thèmes culturels, créatifs, sportifs...
- Faire découvrir la ville à travers des animations et activités adaptées à l'âge de l'enfant

➤ ENCADREMENT ?

1 éducatrice de jeunes enfants

➤ QUAND ?

Mardi ou mercredi durant les vacances scolaires

➤ COMBIEN ?

Gratuit sur inscription

➤ OÙ ?

- Maison de la Petite enfance, 8 rue Victor Hugo
- Différents lieux de la ville

➤ CONTACTS ?

 02 48 96 90 98

 maisondelenfance@ville-saint-amand-montrond.fr

Ta main dans la mienne

➤ MISSIONS ?

- **Soutenir les parents** dont l'enfant est atteint de handicap ou vit avec une maladie chronique
- Soutenir les parents qui souhaitent éduquer leurs enfants dans la **bienveillance envers la différence**
- Proposer un **lieu de parole et de répit** aux parents d'enfants différents
- Offrir un **lieu d'échange et de ressource** aux parents d'enfants handicapés
- Proposer une **garderie gratuite** des enfants pendant la durée de l'atelier

➤ ENCADREMENT ?

4 animateurs

➤ QUAND ?

3^{ème} mercredi du mois : 18 h – 20 h

➤ COMBIEN ?

Gratuit

➤ OÙ ?

Maison de la Petite Enfance
8 rue Victor Hugo

➤ CONTACTS ?

 02 48 96 91 98

 maisondelenfance@ville-saint-amand-montrond.fr

* Guichet unique

➤ MISSIONS ?

- Informer les parents d'enfants de **0 à 17 ans** sur les différents **modes de garde**, les activités proposées par le **centre de loisirs** et le **comité d'animations jeunes**, ainsi que sur la **scolarité** et l'**éducation**.
- Fournir des informations sur les inscriptions.

➤ QUAND ?

Lundi : 9 h – 16 h 15

Mardi : 9 h – 16 h 15

Mercredi : 9 h – 12 h et 13 h – 18 h 30

Jeudi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h

Vendredi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h

➤ OÙ ?

Maison des Familles et des Loisirs

700 avenue Jean-Giraudoux, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ CONTACTS ?

 02 48 82 11 11

 maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

* Guichet unique de paiement

➤ MISSIONS ?

- Accueillir le public pour le **règlement des prestations du service, de l'École municipale d'art et de l'École municipale de musique**
- **Réserver les places** en accueil périscolaire, au centre de loisirs, à la cantine

➤ QUAND ?

Lundi/mardi/jeudi : 8 h 30 – 12 h 15 et 13 h 30 – 17 h 30

Mercredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 13 h 30

➤ OÙ ?

Maison des Familles et des Loisirs

700 avenue Jean-Giraudoux, 18200 Saint-Amand-Montrond

➤ CONTACTS ?

 02 48 82 10 37

 guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

Annuaire



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE BUISSONNETS

☎ 02 48 82 10 03
✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MARCEAU ET MALLARD

☎ 02 48 96 87 78
✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE VERNET

☎ 02 48 82 11 12
✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

☎ 02 48 96 91 71
✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE MUNICIPALE

☎ 06 21 07 53 70
✉ cerm@ville-saint-amand-montrond.fr

CENTRE DE LOISIRS

☎ 02 48 82 11 11
✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

COMITE D'ANIMATION JEUNES

☎ 02 48 96 26 61
✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

GUICHET UNIQUE

☎ 02 48 82 11 11
✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

GUICHET UNIQUE DE PAIEMENT

☎ 02 48 82 10 37
✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

HALTE-GARDERIE

☎ 02 48 96 12 17
✉ garderie.vernet@ville-saint-amand-montrond.fr

MULTI-ACCUEIL DOCTEUR JACQUES BARRY

☎ 02 48 96 92 68
✉ ma.jacques-barry@ville-saint-amand-montrond.fr

MULTI-ACCUEIL DOUCE CHAUME

☎ 02 48 63 54 66
✉ ma.douce-chaume@ville-saint-amand-montrond.fr

ECOLE ELEMENTAIRE DES BUISSONNETS

☎ 02 48 82 10 03

ECOLE ELEMENTAIRE MARCEAU

☎ 02 48 96 24 08

ECOLE MATERNELLE DES BUISSONNETS

☎ 02 48 82 11 23

ECOLE MATERNELLE MALLARD

☎ 02 48 96 02 43

ECOLE PRIMAIRE DU VERNET

☎ 02 48 96 57 05

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

☎ 02 48 96 90 98
✉ mpe@ville-saint-amand-montrond.fr

MAISON DES FAMILLES

☎ 02 48 96 26 61
✉ maison.familles@ville-saint-amand-montrond.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

☎ 02 48 96 90 98
✉ rpe@ville-saint-amand-montrond.fr

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE

☎ 02 48 82 10 37
✉ guichet.unique@ville-saint-amand-montrond.fr

RESTAURATION SCOLAIRE BUISSONNETS

☎ 02 48 82 10 04
✉ restauration.scolaire@ville-saint-amand-montrond.fr

RESTAURATION SCOLAIRE MALLARD

☎ 02 48 96 15 71
✉ restauration.scolaire@ville-saint-amand-montrond.fr